

C'est le parti du premier ministre qui forme le gouvernement. Lui seul surveille les menées du Parlement et décide de l'urgence des problèmes nationaux. Comme leader du pays et de son parti, le premier ministre savait très bien tout cela quand il a choisi d'annoncer un programme léger pour sa retraite, laissant ainsi les portes grandes ouvertes au chaos parlementaire qui a suivi. Le premier ministre a souvent attiré l'attention sur l'habileté et les connaissances requises pour diriger un gouvernement minoritaire pendant plusieurs années d'une orageuse traversée de l'océan parlementaire. Pourvu de cette habileté et de ces connaissances, il a certainement eu assez d'intuition pour prévoir les récifs dressés dans le dangereux chenal politique où il a conduit son navire quand il a décidé de mettre en scène la pièce sur ses adieux. Il a pris la décision d'entamer des démarches concernant le choix de son successeur alors que le Parlement siégeait et s'occupait de graves problèmes nationaux. Puisqu'il a fait la mise en scène et qu'il a écrit la pièce, peut-il maintenant blâmer les acteurs?

Je ne crois pas qu'il y ait un seul député, monsieur l'Orateur, qui veuille, à dessein, nuire au parti ministériel dans son choix d'un nouveau chef. Je n'en connais aucun, assurément aucun dans mon parti, qui veuille mettre le parti du gouvernement dans l'embarras sous ce rapport. Nous comprenons qu'il s'agit d'un événement important et nécessaire dans la vie d'un parti politique. Nous admettons peut-être même qu'il revêt une certaine importance pour le pays tout entier. Mais, assurément, aucune personne qui est en possession de toutes ses facultés, même si elle a poussé la cupidité et l'arrogance aussi loin que l'ont fait les membres du cabinet, ne prétendrait que le congrès de leadership du parti libéral doit primer le bien-être des Canadiens et la gestion des affaires de l'État. Le premier ministre a l'ultime responsabilité de diriger les travaux de la nation et les affaires de son parti. S'il y a conflit entre les deux, ou si l'on permet aux uns d'éclipser les autres ou de leur nuire, c'est à lui également qu'il incombe d'y remédier. J'espère que l'on n'opposera plus désormais cette excuse futile et sans mérite aux décisions légitimes de l'opposition à la Chambre.

• (3.50 p.m.)

Pour terminer, monsieur l'Orateur, permettez-moi d'exhorter le gouvernement, en toute honnêteté et sincérité, à penser d'abord au Canada et au Parlement, à les placer au-dessus de son désir glouton d'assumer pendant seulement quelques semaines ou quelques mois, d'après l'estimation la plus optimiste,

[M. McIntosh.]

un pouvoir stérile et anémique. Mon exhortation sera peut-être vaine et s'adressera peut-être à des esprits fermés à la raison et à la décence. Si c'est le cas, comme je le crains, permettez-moi alors d'exhorter les simples députés à agir pour préserver notre régime de gouvernement parlementaire et à favoriser les meilleurs intérêts du pays. C'est la Chambre des communes britannique qui, il y a bien, bien longtemps, a détruit le mythe du droit divin des rois. Que la Chambre des communes détruise, une fois pour toutes, le mythe du droit divin qu'aurait le parti libéral de gouverner le Canada.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, je ne voulais pas prendre la parole au cours de la session actuelle, bien qu'une fois ou deux les événements m'aient obligé de dire quelques mots. Mon silence m'aurait permis de jouer mon rôle jusqu'à la fin; en ce qui concerne la loyale opposition de Sa Majesté, il n'y aurait eu aucune intervention de ma part susceptible d'être interprétée en raison du changement de chefs.

Nous avons été témoins, la semaine dernière, d'événements regrettables. Aujourd'hui, l'expression de nos vis-à-vis est tout autre, car ils sont forts de l'appui de ceux qui voient la situation du même œil qu'eux—les créditistes.

Nos concitoyens auraient dû être ici il y a une semaine, lundi soir, monsieur l'Orateur. Quelle impression d'égarement et de consternation incroyable sur les traits des députés ministériels, dont quatre ou cinq ministres étaient en congé ce soir-là; dont chacun se voit déjà un jour premier ministre du Canada. Chacun d'eux s'est efforcé, depuis lors, de justifier la tournure qu'ont prise les événements. Les ministres ne sont pas très nombreux ici aujourd'hui, car ils connaissent d'avance le résultat. Malgré la façon dont ils ont traité le Parlement, ils savent qu'ils détiennent une majorité numérique et c'est tout ce qui compte.

Monsieur l'Orateur, il faut exposer les faits. Le député de Swift-Current-Maple-Creek (M. McIntosh) vient de faire l'une des analyses les plus compétentes, les plus complètes et les plus fouillées de la situation, à mes yeux, et comme ancien premier ministre et ancien chef de l'opposition, comme député depuis 28 ans qui a vu le Parlement dans toutes ses vicissitudes, je ne puis garder le silence.

On a signalé l'autre jour que, dans le feu des débats parlementaires, des paroles dures